

Com'2 Com Mag'

Bulletin de la Communauté
de Communes du Pays Noyonnais

n°7

octobre
2014

Le Relais Assistantes Maternelles vous accueille

Page 5



LE DOSSIER

**Spécial élections : présentation
du Conseil Communautaire
du Pays Noyonnais**

Pages 9 à 12



L'enfance et la jeunesse au cœur des préoccupations du Pays Noyonnais

Les élections municipales de mars dernier ont apporté quelques changements au sein des conseils municipaux des communes du Pays Noyonnais entraînant ainsi des modifications importantes dans l'organisation de notre structure intercommunale.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité profiter de ce numéro de rentrée pour vous présenter les élus composant le nouvel exécutif qui auront à charge de conduire la destinée de la CCPN aux côtés des délégués communautaires pour les 6 années à venir.

Alors que la Communauté de Communes du Pays Noyonnais est devenue un acteur majeur aux cotés des communes dans l'organisation de la vie quotidienne de ses 35 000 habitants qui y résident, il me paraissait également important de rappeler dans ce numéro de septembre, les principales missions de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais afin qu'elles soient mieux connues de tous.

Aujourd'hui la CCPN accompagne les familles dans de nombreux domaines de compétences et plus particulièrement dans celui de l'enfance. Elle aide les familles à trouver un mode de garde au travers du réseau d'assistantes maternelles ou des structures collectives du Pays Noyonnais, elle propose un service de restauration scolaire et un accueil périscolaire de la maternelle à la primaire sur l'intégralité

de son territoire. La CCPN c'est aussi le transport à la demande, un soutien financier au portage de repas à domicile, le fonctionnement du funérarium, le maintien d'une offre de soin de proximité, le développement de l'offre culturelle, la valorisation touristique du territoire... Autant de compétences que je vous invite à découvrir dans ce nouveau numéro de Com2Com, même si la priorité numéro 1 demeure le développement économique avec l'emploi et l'essor de notre territoire pour le rendre encore plus attractif.

Aussi, en cette rentrée scolaire, il me paraissait important de vous apporter quelques précisions sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Une réforme pour le moins compliquée à mettre en œuvre qui semble avoir ignoré le fonctionnement spécifique des regroupements scolaires en milieu rural. Après moult rebondissements dans la mise en application de cette loi, les élus de la CCPN ont fini par trouver une organisation qui consistait dans un premier à assurer l'accueil des enfants en toute sécurité et dans un second temps, le déploiement d'activités sportives, culturelles et ludiques.

La mise en place de cette réforme représente un coût important pour notre collectivité, qui est, pour l'instant, compensé en grande partie par l'Etat. Cette participation financière prévue pour 2 ans, permet aujourd'hui la gratuité du service pour les familles mais se posera par la suite, la question de son financement sur le long terme.

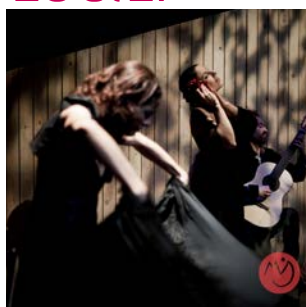
Je vous souhaite une très bonne lecture.

Patrick DEGUISE

Président de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais

SOMMAIRE

16&17



19



8



4&5



Instants choisis

3

Petite enfance

4-5

Enfance

6

Environnement

7

Transport

8

Dossier spécial :
élections du conseil
communautaire

9-12

Développement économique

13-15

Culture

16-17

Tourisme

18

Sources & Vallées

19

Si on sortait ?
L'actualité des communes

20

INSTANTS CHOISIS



1



2



3



4



5

1. **15 avril**
Elections internes à la Communauté de Communes du Pays Noyonnais permettant de désigner le président, les vice-présidents et les différents membres des commissions, suite aux élections municipales de mars dernier.
2. **31 mai et 1^{er} juin**
Concours de joutes lors de l'Oise Verte et Bleue à Pont-l'Évêque. 1000 personnes ont participé aux animations (balades en péniche, canoë, randonnées, joutes, spectacle...).
3. **14 juin**
Séminaire des élus dans la salle de réception du Campus Inovia, permettant d'informer les nouveaux élus municipaux des communes membres de la CCPN sur le fonctionnement de l'intercommunalité, des réalisations et des projets en cours.
4. **23 juillet**
Conférence de presse en partenariat avec Initiative Oise-Est, la CCPN et la Ville de Noyon concernant la Boutique à l'Essai, au « Goût d'ici » place de l'hôtel de ville à Noyon, permettant de réaliser le bilan de l'opération et les projets futurs (voir p.14).
5. **23 juillet**
Visite des créateurs d'entreprise du Noyonnais avec la chambre des métiers et de l'Artisanat de l'Oise (voir p.14).

Sorties de la petite enfance

Des temps forts pour favoriser l'éveil et la découverte

Outre un accueil bienveillant et personnalisé dans les différentes structures d'accueil de la petite enfance ou chez les assistantes maternelles de la crèche familiale, le service petite enfance du pays Noyonnais propose des temps forts durant l'année : sorties à la découverte du patrimoine, à la ferme, ou encore pique-nique favorisant les moments d'échange et l'éveil des tout-petits.



Exposition-animation sur le loup à la médiathèque

Les enfants des groupes d'éveil de la crèche familiale étaient invités le 26 mars 2014 à une exposition-animation sur le thème du loup dans le cadre du Mois du Livre, organisée par la médiathèque du Chevalet. Ils ont écouté les histoires attentivement et en sont devenus acteurs, en animant les marionnettes prêtées.

Visite de l'exposition « Légendes aborigènes »

Le 4 avril dernier, 5 enfants âgés de 2-3 ans, accompagnés de 3 animatrices de la Halte-Garderie Galipette sont allés découvrir les œuvres colorées et graphiques visibles à la Galerie du Chevalet dans le cadre de l'exposition *Légendes aborigènes*. Cette visite s'inscrivait dans le projet annuel de la structure sur les 5 sens et a été ensuite l'objet d'une activité peinture sur toile dans le style aborigène. La matinée s'est achevée à la médiathèque.



La crèche familiale à la découverte du patrimoine...



Les 2 et 3 juin 2014, les mêmes enfants ont pu bénéficier d'une découverte du patrimoine animée par David Gadanho, coordinateur des actions éducatives « Patrimoines et musées ». Ils ont pu être intéressés par les différents matériaux servant à la construction des édifices.

La journée récréative des structures collectives

Le 27 juin, les équipes des 4 structures collectives du service Petite Enfance de la CCPN accompagnées d'une trentaine d'enfants âgés de 2-3 ans ont passé la journée à la Ferme des Logis à Besmé près de Blérancourt. Approcher au plus près les nombreux animaux de la ferme, leur donner à manger, les caresser, chahuter dans le foin, monter dans la cabine d'un vrai tracteur avant de pique-niquer tous ensemble : c'était une belle journée, riche en émotions et en découvertes.



Pique-nique de la crèche familiale, sur le campus Inovia

Le 20 juin dernier, au campus Inovia, dans la verdure et sous un soleil timide, les assistantes maternelles accompagnées des enfants, accueillis à leur domicile, ont participé au pique-nique annuel de la crèche familiale dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La musique, thème de cette année, a permis de découvrir différents instruments, de créer des maracas et de chanter. Les activités motrices, les histoires ont aussi été appréciées des enfants.

Le Relais Assistantes Maternelles a ouvert ses portes !

Une nouvelle structure de la petite enfance



Les locaux du Relais Assistantes Maternelles

Courant juillet, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais a reçu l'agrément lui permettant d'ouvrir le Relais Assistantes Maternelles. Après plusieurs mois de travaux et le recrutement d'une animatrice qualifiée, le RAM a ouvert ses portes dans l'un des bâtiments des anciens locaux de l'entreprise Brézillon, rue du Moulin St-Blaise.



Rencontre avec Emilie Picot- Candaele, Educatrice de Jeunes Enfants et animatrice du Relais Assistantes Maternelles

Quelles sont les raisons qui ont motivé l'ouverture du RAM ?

La création d'un Relais Assistantes Maternelles répond à une demande qui a été formulée depuis plusieurs années par les assistantes maternelles du territoire. À ce jour, il existe 256 assistantes maternelles indépendantes sur le Pays Noyonnais. Pour créer le RAM, nous avons dû réaliser une étude de recensement des assistantes maternelles, ainsi que de la démographie sur la CCPN. La CAF a validé notre dossier lors d'une commission d'attribution.

Quelles sont les objectifs du RAM ?

Lors de la réunion d'information aux assistantes maternelles que nous avons organisée le 21 juin dernier, j'avais diffusé un questionnaire pour mieux connaître leurs besoins. J'ai reçu 57 réponses, et la première des attentes était de pouvoir bénéficier d'une aide juridique : les contrats, parfois mal rédigés au départ, sont souvent une cause de litige entre les parents-employeurs et l'assistante maternelle. Je suis régulièrement amenée à jouer un rôle de médiation. Le RAM apporte donc un soutien aux parents employeurs et aux assistantes maternelles, tant sur la rédaction du contrat, que sur les aspects juridiques et législatifs.

En tant qu'animatrice du RAM, quelles sont vos missions ?

La première de mes missions est de travailler pour le bien-être de l'enfant. Nous organisons ainsi les « Z'Ateliers » qui sont des moments collectifs pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles, autour d'activités de psychomotricité, de modelage, collage, peinture, etc. Ils constituent également des temps d'échange pour les assistantes maternelles et l'occasion pour elles de découvrir et développer de nouvelles pratiques éducatives. C'est important de pouvoir formaliser des moments de rencontre et d'échange. En plus des « Z'Ateliers », nous organisons donc des rencontres thématiques. Ainsi, le 11 octobre prochain, aura lieu une rencontre sur le thème « L'enfant et le livre : découverte, plaisir et développement », à la médiathèque du Chevalet, à Noyon,, en présence de l'animatrice en charge des Bébés Lecteurs. D'abord au rythme d'une rencontre tous les deux mois, nous espérons pouvoir réaliser ce temps fort une fois par mois.

Relais Assistante Maternelle en Pays Noyonnais
Rue du Moulin St-Blaise - 60400 Noyon
Tél. 03 64 47 30 18 - ram@paysnoyonnais.fr



L'enfance, une priorité !

La restauration scolaire et les accueils périscolaires se développent



La Communauté de Communes du Pays Noyonnais développe en partenariat avec les communes et leur regroupement pédagogique, un service public d'accueil périscolaire et de restauration. Ces services s'organisent en fonction des besoins exprimés par les communes, et s'étendent progressivement sur les différentes communes du territoire à l'ouverture de nouveaux sites.

Il existe à ce jour 19 sites de restauration et d'accueil périscolaire pour 152 agents dont 30 agents de restauration. 7 directeurs travaillent sur les sites de plus de 50 enfants. 3 coordinateurs (titulaires du BAFD) sont répartis sur les différentes communes du Pays Noyonnais : secteur Noyon Urbain, secteur Sud Est, secteur Nord-Ouest. Les agents d'animation sont pour une grande

majorité diplômés BAFA ou CAP petite enfance, 19 agents sont en formation BAFD comme nous le préconise la réglementation sur chaque site d'accueil périscolaire.

Les menus de la restauration scolaire sont élaborés lors de commissions des menus qui se déroulent avec le prestataire de la restauration (« La Normande », retenu sur Appel d'Offre). Des critères de diversité et de découverte des goûts, la fourniture d'un repas bio par semaine, sont pris en compte par le prestataire. Les maires ou présidents de Syndicat de Regroupement Interscolaire, et plusieurs agents de restauration assistent aux commissions pour permettre d'indiquer au représentant de « La Normande » si les enfants ont aimé ou pas, et faire évoluer la composition des repas au besoin.

Sur chaque repas servi, la communauté de communes du pays Noyonnais en prend une partie à sa charge, le reste étant facturé à la famille sur un montant variable suivant les revenus.

La restauration scolaire et les accueils périscolaires connaissent un déploiement progressif sur la CCPN : la restauration scolaire à Crisolles a ouvert en 2012, puis en novembre 2013 celle de Salency (accueillant en moyenne 25 enfants le midi). Toujours en 2013 a eu lieu l'ouverture d'un accueil périscolaire à Pont l'Evêque, tandis que la restauration se fait sur la commune de Sempigny. Le service d'accueil périscolaire se développe encore en 2014 : c'est désormais le regroupement de Morlincourt, Pontoise-Lès-Noyon et Varesnes qui bénéficie de l'ouverture de l'accueil périscolaire matin et soir depuis la rentrée de septembre 2014, dans la salle au rez-de-chaussée de l'école primaire.

Quelques chiffres :

- 153 927 repas ont été servis soit environ 1100 repas par jour en 2013 à la restauration scolaire.
- 22 028 enfants ont été accueillis le matin et 30 707 enfants ont été accueillis le soir en périscolaire en 2013.



« La Communauté de Communes du Pays Noyonnais, déjà en charge de l'accueil périscolaire sur le territoire, s'est engagée dans un long travail en partenariat avec les communes, les écoles et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, pour

tenter de trouver les solutions qui seraient les moins problématiques pour organiser les Nouvelles Activités Périscolaires. Les contraintes sont nombreuses, notamment dans les petites communes : contraintes liées au manque de locaux, horaires de passage du ramassage scolaire, compensations financières peu incitatives... Pour tenter de coordonner au mieux cette nouvelle organisation, et de s'adapter au plus près aux contraintes de chaque commune de la CCPN, une coordinatrice a été recrutée en la personne de Céline Gamelin. »

Hervé Deplanque,
Vice-président en charge de l'enfance et de la petite enfance

Réforme des rythmes scolaires : le point sur les Nouvelles Activités Périscolaires

La réforme a été difficile à mettre en place. Le premier challenge était d'accueillir les enfants en toute sécurité. Après une évaluation qui sera réalisée suite aux sept 1^{res} semaines de NAP, des activités éducatives nouvelles seront proposées dans le cadre des parcours d'animation.

5 parcours d'animation ont été définis et seront proposés aux enfants tout au long de l'année scolaire 2014-2015 :

- **Bien dans mon corps** : activités sportives, expression corporelle.
- **Graine d'artiste** : musique, art plastique, chant, théâtre.
- **J'explore mon environnement** : découverte de la ville ou du village, l'Europe, le Monde, le jardin, le développement durable, la solidarité internationale, l'inter génération.
- **Les sens en éveil** : le goût, l'odorat, l'alimentation, la nutrition, la musique, la poterie, les jeux autour des 5 sens.
- **Je me détends en jouant** : jeux de société, jeux divers, lecture, écriture.

Les Nouvelles Activités Périscolaires ont lieu dans la commune où l'enfant est scolarisé, soit au niveau de l'école, soit dans une salle juxtaposée à l'école et mise à disposition par la commune. Les inscriptions aux Nouvelles Activités Périscolaires se font de période de vacances à vacances et doivent être renouvelées à la fin de chaque période d'inscription. Toute inscription aux NAP suppose une présence régulière et définitive sur la période. Les Nouvelles Activités Périscolaires sont gratuites pour l'année scolaire 2014-2015. Un accueil périscolaire est mis en place le mercredi matin sur les sites ayant déjà du périscolaire.



Trions nos déchets !

Visite du Centre de Tri et de Traitement des Déchets de Villers Saint Paul

Les nouveaux élus ont été conviés à une visite-découverte du site de traitement et de valorisation des déchets ménagers le mardi 3 juin 2014. 29 personnes ont répondu à l'appel. Les élus de la CCPN ont pu découvrir, dans un premier temps, le fonctionnement de l'usine d'incinération et de valorisation énergétique de Villers Saint-Paul puis le centre de tri.



Le tri en chiffre !

Tri sélectif, continuons nos efforts !

Grâce aux efforts de chacun, 2027 tonnes de déchets recyclables (soit 60kg/hab/an) sont aujourd'hui valorisés sur notre territoire.

Ces résultats sont encourageants, cependant il reste encore des erreurs de tri. Beaucoup d'objets divers en plastique (objets ménagers, jouets), d'objets recyclables souillés et emboîtés, de verre finissent dans le tri sélectif. Ces derniers ne sont pas recyclables !

Rappel sur les consignes de tri

Dans le sac jaune « je trie »

Dans le conteneur à verre

A la déchetterie



Ne pas emboîter les emballages



Retirer les bouchons et couvercles



Accès gratuit pour les particuliers

Le verre en chiffre !

4/10 c'est le nombre d'emballage qui sont jetés dans les ordures ménagères

SMVO

France

CCPN

25 kg/hab/an

30kg/hab/an

31kg/hab/an



Zoom sur les déchets dangereux des ménages :

COMMENT S'EN PASSER ?

Pour le ménage, privilégions les marques vertes ou écologiques : elles préservent notre santé et respectent l'environnement.

- Economique, écologique et efficace, le vinaigre blanc est idéal pour détartrer.
- Achetons uniquement les quantités nécessaires afin de réduire les risques liés au transport et au stockage.
- Lisons l'étiquette avant d'utiliser le produit.
- Protégeons-nous ! (gants, lunettes, manches longues)
- Tenir hors de portée des enfants tous les produits ménagers et de bricolage.

Le Pays Noyonnais partenaire de la ville de Noyon

Gare de Noyon : améliorer l'accessibilité pour tous

Empruntée quotidiennement par des centaines d'usagers du Pays Noyonnais pour se rendre sur leur lieu de travail, le pôle gare de Noyon fait l'objet de travaux de réaménagement pour faciliter l'intermodalité des transports et le stationnement.

La 1^{re} tranche des travaux est achevée

La 1^{ère} phase d'aménagement du pôle gare intermodal a été achevée : celle-ci comprenait la réhabilitation paysagère des abords de la gare avec la réalisation d'un parvis dallé, la création d'une fontaine sèche, de massifs et de bancs en granit. La circulation à cet endroit est désormais limitée aux taxis et dépose-minute. À proximité, la gare routière permet désormais d'accueillir jusqu'à 4 bus simultanément, avec abris-bus et bornes d'information. Un parking intermodal d'une capacité de 60 places a été réalisé (dont 7 places dépose-minute, 5 places réservées au covoiturage, 3 au Transport collectif à la Demande du Pays Noyonnais T'Lib, 2 aux personnes à mobilité réduite). L'avenue de la gare accueille désormais une piste cyclable, des places de stationnement pour les usagers ainsi que 4 places de stationnement pour les cars interurbains du Conseil Général de l'Oise.



Les abords de la gare ont été réaménagés

Lancement à la rentrée de la 2^e tranche

La seconde phase des travaux doit permettre la réalisation d'un second parking « relais » de 100 places à proximité du parking de 60 places, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Noyon. Comme pour la 1^{re} phase, ces travaux sont co-financés par la Ville de Noyon, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise, le Conseil Général de l'Oise, la Région Picardie, et la communauté de communes du Pays Noyonnais.

L'ancienne lampisterie est également en cours d'aménagement. Elle deviendra ainsi un espace réservé aux 2-roues, permettant de garer jusqu'à 25 vélos, mais également motos et scooters, et d'y installer un atelier de réparation.

Enfin, dans le cadre d'un co-financement par Réseau Ferré de France, la région Picardie et l'Etat, les travaux très attendus de modernisation et de mise en accessibilité de l'accès aux trains ont commencé en septembre. Ils permettront de réaménager les deux quais, avec la réalisation de nouveaux abris « grande capacité » pour les usagers de la gare, la réalisation de nouveaux revêtements enrobés au sol, l'installation d'ascenseurs dans le souterrain pour permettre l'accessibilité handicapés et PMR aux quais, la remise en peinture et changement de l'éclairage du souterrain, et enfin la mise en conformité des trémies d'escaliers, mais aussi des portes et guichets dans la gare.

La lampisterie accueillera un local pour les deux-roues



Plus d'infos :

<http://maligne-ter.com/creil-compiegne-stquentin/noyon/#more-1454>

« La réalisation d'un pôle intermodal a pour but de favoriser la mobilité des habitants du Pays Noyonnais. En facilitant la connexion entre les différents modes de transports, nous souhaitons faciliter les déplacements des actifs vers leur lieu de travail, mais aussi des publics jeunes, des publics en insertion ou encore des personnes âgées. Ces services permettent de favoriser le lien social et l'insertion dans la vie au sens large »



Xavier Robiche,
Vice-président en charge du
transport et de la sécurité



Le parking intermodal

Elections du Conseil Communautaire

Un exécutif renouvelé pour mener à bien les projets du Pays Noyonnais

Le 15 avril dernier, suite aux élections municipales, la Communauté de Communes du pays Noyonnais a procédé à l'élection interne de ses représentants permettant de désigner les vice-présidents et les membres des différentes commissions communautaires.



Le fonctionnement du conseil communautaire et les instances décisionnelles

- **Le conseil communautaire** est composé de 75 délégués titulaires et de 53 suppléants. Les délégués communautaires ont été désignés au sein des conseils municipaux de chaque commune, et élus lors des élections municipales de mars dernier. Sous l'autorité du président, ils travaillent à l'élaboration des projets et votent les décisions permettant l'avancement des projets. Les délibérations sont ensuite transmises en sous-préfecture.
- **Le bureau communautaire** est composé du Président, des 12 vice-présidents, et de 10 conseillers communautaires. Le bureau donne les orientations stratégiques de la CCPN et assure le suivi régulier de l'avancement des dossiers. Il valide les dossiers qui sont ensuite présentés en conseil communautaire.
- **Le bureau restreint** est composé du Président et des 12 vice-présidents. Il se réunit un mardi sur deux et permet d'échanger sur les dossiers en cours.
- **Les commissions** sont composées d'élus de communes membres et émettent des propositions d'actions qui sont ensuite étudiées en bureau communautaire.



Les représentants de votre commune au conseil communautaire

APPILLY : TURGY Jean-François BABOEUF : DOLIGE Daniel BEAUGIES SOUS BOIS : PLANCKEEL Vincent BEURAINS LES NOYON : HARDIER Daniel BEHERICOURT : LONGA Eric BERLANCOURT : COTTART Joël BRETIGNY : DOUCET David BUSSY : BAROS Jean-Pierre CAISNES : DUBOIS Alain CAMPAGNE : LAVIGNE Jean-Luc CARLEPONT : ARGIER Patrice, ACHIN Corinne, TROUVAY Claude CATIGNY : CAVE Alexandre CRISOLLES : DELANEF Gérard, HARCHAOUI Gérard CUTS : GODEFROY Guy, MARCHAND Michel FLAVY LE MELDEUX : BANTIGNY David FRENICHES : DOISY Christophe FRETOY LE CHÂTEAU : BERTON Andrée GENVRY : BAJEUX David GOLANCOURT : CARRIERE Alain GRANDRU : BOISSELIER Jean-Claude GUISCARD : DELAVENNE Thibaut, DEROUEN Evelyne, BRANLANT Jean-Pierre, MIMOSO Marina LARBROYE : WATTIAUX Didier LIBERMONT : DESACHY Julien MAUCOURT : FOUCHER Fabrice MONDESCOURT : CAPPELAERE Alain MORLINCOURT : BONNARD Carole MORLINCOURT : CHARLET Daniel MUIRANCOURT : NANCEL Jeannot NOYON : DEGUISE Patrick, MARINI Noëlla, DURVICQ Patrick, LEVY Jean-Daniel, HUGOT Aurore, FRAIGNAC Hubert, ROBICHE Xavier, QUAINON ANDRY Nicole, MARTIN Evelyne, MARTINHO ASCENCAO Hélène, FOFANA Djibril, LEFEBVRE Dominique, GALLEY Liliane, BEDOS Brigitte, GARDE Olivier, DEGUISE Gérard, DAUCHELLE Sandrine, CANTENOT Patrick, RIOS Stéphanie, MAREIRO Isabelle PASSEL : GRIOCHE Olivier PLESSIS PATTE D'OIE : KUBLER Michel PONT-L'ÉVEQUE : ZORELLE Virginie, SEME Michel PONTOISE LES NOYON : LEBRUN Dominique PORQUERICOURT : BAREGE Fabien QUESMY : PALISSE Maryvonne SALENCY : DEPLANQUE Hervé, THUILLIER David SEMPIGNY : DEJOYE Jean-Yves, LIENNEL Michel SERMAIZE : DAUSQUE Marcel SUZOY : WATREMEZ Philippe VARESNE : BASSET Philippe VAUCHELLES : FETRE Daniel VILLE : BARBILLON Philippe, VALCK Denis VILLESELVE : BUTIN Yves



Patrick DEGUISE
Président
de la Communauté
de Communes
du Pays Noyonnais

Le Président et les vice-présidents de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais



Guy GODEFROY
1^{er} vice-président
en charge de l'Urbanisme,
de l'Habitat et du Foncier



Thibaut DELAVENNE
2^e vice-président
en charge du Tourisme,
de la Culture,
de Vie Associative
et des Loisirs



Xavier ROBICHE
3^e vice-président
en charge des Transports
et de la Sécurité



Joël COTTART
4^e vice-président
en charge de la Politique
de l'Eau, du SPANC
et des Milieux Naturels



Patrick DURVICQ
5^e vice-président
en charge de la
Mutualisation
des Services



Olivier GRIOCHE
6^e vice-président
en charge de
l'Administration générale,
Ressources Humaines
et Finances



Hubert FRAIGNAC
7^e vice-président
en charge de la
Santé, du Sport
et du Funérarium



Patrice ARGIER
8^e vice-président
en charge de
l'Environnement
et de la Gestion des
déchets



Aurore HUGOT
9^e vice-président
en charge
du Commerce,
de l'Artisanat
et de la Formation



David BAJEUX
10^e vice-président
en charge du suivi
du Contrat de
Redynamisation
de Site de Défense
et des Politique
publiques



Hervé DEPLANQUE
11^e vice-président
en charge de l'Enfance
et de la Petite enfance



David BANTIGNY
12^e vice-président
en charge des NTIC
et du déploiement
de la Fibre optique

Rationalisation de l'organisation administrative : la mutualisation des services

La mutualisation répond à la loi Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010 actualisée au 1^{er} mars 2012, imposant la préparation d'un schéma de mutualisation des services avant mars 2015, qui conduira à élaborer avec l'intercommunalité une organisation territoriale efficace.

L'objectif est notamment la création de services communs entre la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et la Ville de Noyon, permettant une rationalisation du personnel. La réflexion porte à ce jour sur les services financiers, ressources humaines, informatiques, juridiques et marchés publics.

COMMISSION 1 : BUDGETS ET MOYENS GÉNÉRAUX

Elle est force de proposition dans l'élaboration et le contrôle des différents budgets et des décisions modificatives sur lesquels elle porte un avis. Elle assure le contrôle de la gestion des ressources humaines et des moyens généraux.

COMMISSION 2 : SERVICES A LA POPULATION

Elle assure le suivi et émet des avis sur les projets dans les domaines suivants : petite enfance (crèches et structures collectives dont RAM), enfance (cantine, périscolaire), funérarium, transport, sport, santé, portage des repas, rythmes scolaires.



COMMISSION 3 : ENVIRONNEMENT, TRAVAUX

Elle assure le suivi et émet des avis sur les projets dans les domaines suivants : politique de l'eau, plan énergie climat, risques environnementaux, travaux bâtiments et voirie, ordures ménagères, spanc.



COMMISSION 4 : URBANISME, HABITAT, LOGEMENT

Elle assure le suivi et émet des avis sur les projets dans les domaines suivants : programme local de l'habitat, opération programmée amélioration de l'habitat, aire des gens du voyage, fonds énergie ; Elle donne également des avis sur les PLU pour lesquels la CCPN est sollicitée. Elle suit également la politique logement et l'urbanisme (hors octroi de subventions aux particuliers).

COMMISSION 5 : TOURISME, CULTURE, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE

Elle assure le suivi et émet des avis sur les projets dans les domaines suivants : musée de territoire, développement des voies douces, animations et événementiels, développement des infrastructures de tourisme et de loisirs. Elle a également compétence pour l'octroi des subventions aux associations.



COMMISSION 6 : DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, ECONOMIE, EMPLOI, FORMATION

Elle assure le suivi et émet des avis sur les projets dans les domaines suivants : économie, emploi, formation et plus généralement tous les projets visant à améliorer l'attractivité du territoire. Elle suit le développement du Campus INOVIA et contrôle la mise en œuvre du CRSD (Contrat de Redynamisation du Site de Défense). Elle formule également un avis sur les projets structurants pour le territoire.



COMITE DE TRAVAIL : COMMUNICATION

Il contribue à l'élaboration des supports de communication internes et externes (*Com de Com Express, Com de Com Mag...*). Il participe à l'évolution des supports numériques (site internet).

COMITE DE TRAVAIL : TRES HAUT DEBIT

Il participe au bon déroulement au côté du Conseil Général de l'Oise du déploiement de la fibre optique sur le territoire du Pays Noyonnais. Ce comité est force de proposition sur les modalités de financement du Très Haut Débit.

COMITE DE TRAVAIL : MUTUALISATION DES SERVICES

Il réfléchit sur la mutualisation des services administratifs et techniques entre le Pays Noyonnais et les communes, notamment avec la commune centre et les pôles relais. Il formule des propositions pour améliorer l'efficacité des services et optimiser les charges de fonctionnement. Il s'agit d'une démarche fortement encouragée par l'Etat dans la future organisation administrative de l'ensemble des collectivités.

La poursuite des projets structurants du territoire

L'objectif : redonner de l'attractivité au Noyonnais avec le développement de projets structurants visant la qualité de vie et le développement économique.

Le développement du Campus INOVIA



Dans le cadre du projet de reconversion de l'ancien quartier militaire Berniquet, le Campus INOVIA, dédié à l'accueil de nouvelles entreprises ou d'entreprises locales porteuses d'un projet de développement, a été créé en 2012. Les axes privilégiés sont l'innovation, le bien-être au travail, et l'enseignement supérieur.

Plusieurs bâtiments ont été réhabilités pour permettre l'accueil d'entreprises : d'anciens hangars ont été transformés en ateliers de production, et les anciens bâtiments de compagnie ont été transformés en bureaux dont le centre d'affaires tertiaire et le centre d'affaires numériques.

En 2 ans, près de 50 structures se sont installées : entreprises et centres de formation dont l'Internat d'excellence ; représentant près de 200 salariés sur INOVIA à ce jour. 2015 sera marquée par la construction

sur le Campus du Pôle d'Excellence Rural (PER) : il s'agit d'un ensemble immobilier neuf de 4000 m² comportant une halle d'exposition à énergie positive de 400 m², une salle de conférence/amphithéâtre de 200 places et 5 ateliers (pépinière d'entreprise). Les travaux ont commencé en mai 2014, et devraient être achevés en mai 2015.

Le pôle aquatique



Dans un contexte de saturation et d'obsolescence de la piscine de Noyon (construite en 1968), les élus se sont prononcés pour la construction d'un centre aquatique lors du Conseil Communautaire le 2 octobre 2012.

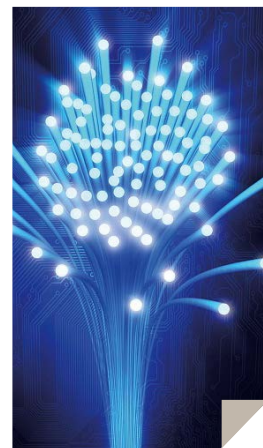
L'intégration d'équipements de loisirs (toboggan, pentagliss...) et la création d'un espace bien-être (hammam, fitness, sauna...), permettra d'augmenter l'attractivité de la structure et donc une amélioration de la fréquentation ; le prix de ces services complémentaires permettant d'atténuer le déficit financier et de maintenir des tarifs d'entrée accessibles à tous.

La localisation est prévue à proximité du parc commercial du Mont Renaud, lieu bien desservi et déjà beaucoup fréquenté notamment par les bassins de Roye et Chauny. Le financement sera réalisé avec le lancement d'une Délégation de Service Public Concessive (DSP) : le délégataire construit et exploite sur 25 ans et porte le risque financier, la collectivité quant à elle paye un loyer annuel qui comprend une part exploitation et une part d'investissement. Le financement de l'exploitation sera réalisé grâce au Fonds de l'Etat FPIC (fonds de péréquations), et d'une dotation versée par la ville de Noyon à la CCPN.

Développement du Très Haut Débit

Afin de favoriser le désenclavement numérique sur le territoire, avec la Fibre très haut Débit à l'Habitant, la Communauté de Communes du pays Noyonnais s'est dotée le 25 juin 2013 de la compétence Très Haut Débit, et a adhéré au SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit). Il s'agira aux côtés du Conseil Général de l'Oise de financer les 16.871 prises identifiées qui seront installées sur le territoire. Un projet a pour objectif de lutter contre l'isolement numérique et la différence des territoires (urbain/rural) et de répondre aux nouveaux besoins des entreprises. Deux phases ont été définies :

- **Phase 1** : priorité aux zones où l'ADSL actuel ne permet pas de bénéficier partout du triple-play (téléphone, internet, TV)
- **Phase 2** : zones qui ont déjà un débit supérieur à 2Mbps



Canal Seine Nord Europe

Il s'agit de la construction d'un tronçon à grand gabarit entre Compiègne et l'Escaut d'une longueur de 107 km, dont 4 plateformes dont 1 sur le Noyonnais. Le projet a été reconfiguré (rapport Pauvros) pour réduire l'investissement, le cout prévu est de 4,5 milliards Le financement se répartira ainsi : 40 % (1,8 milliard) par l'Europe, 27 % (soit 1,2 milliard) par les collectivités locales, et le solde par l'Etat. Le rapport PAUVROS confirme bien la présence de la plateforme de Noyon avec une réduction, comme pour les autres plateformes, de la surface aménagée.



Pôle loisirs

Projet bowling-restaurant sur le Mont-Renaud : c'est parti !

Les travaux de construction du restaurant « Le Comptoir du Malt » ont commencé. Noyon devrait être le sixième restaurant de l'enseigne, qui est déjà implanté à Amiens, Calais, Abbeville, Dieppe... L'ouverture de la brasserie Le Comptoir du Malt est prévue pour début 2015. Le projet de bowling devrait quant à lui se concrétiser fin 2015 dans le cadre du pôle loisirs du Mont-Renaud.

Une cuisine généreuse du Nord de la France

Le bâtiment, d'une surface de 650 m², et permettant d'accueillir jusqu'à 200 places, compte deux parties distinctes : une partie « Maison bourgeoise » avec des matériaux relativement « nobles » et une partie « Usine brasserie, malterie » avec des matériaux « bruts ». Si la bière accompagne la cuisine (choucroutes, tartes alsaciennes flammées...), c'est aussi la base de certaines de nos recettes elle fait partie des plats (potjevleesch, welsh, carbonnade flamande, terrine à la bière...). On retrouve dans la carte des plats de brasserie populaire (salades, grillades, poissons...) et des produits locaux liés à la région d'implantation. Le Comptoir du Malt travaille en partenariat avec des brasseurs du Nord de la France, réputés pour l'utilisation de méthodes traditionnelles. Les restaurants de l'enseigne proposent une gamme de 8 bières à la pression, complétée par un assortiment de bières renommée en bouteilles.

Début de la campagne de recrutement

La campagne de recrutement va commencer début octobre pour intégrer 25 collaborateurs au sein de notre établissement. Les futurs collaborateurs seront intégrés majoritairement sous contrat à durée indéterminée et à temps plein (35H). Sont recherchés : des candidats dynamiques, passionnés par le secteur de la Restauration et ayant à cœur la satisfaction client. Une première expérience dans ce domaine et des compétences certaines sont des atouts indéniables pour garantir la réussite dans ces métiers exigeants.



Tous les corps de métiers de la Restauration y seront représentés : Responsable de Salle, Second de Cuisine, Manager de Salle et de Cuisine, Serveur, Cuisinier, Equipier polyvalent...

Afin d'offrir à nos futurs collaborateurs un savoir-faire indispensable à notre métier un parcours de formation de 4 à 6 semaines sera mis en œuvre au sein de l'établissement, en amont de l'ouverture. L'entreprise prendra en charge la logistique liée à la participation aux sessions de formation.

Entreprise dynamique, l'enseigne met un point d'honneur à accompagner ses collaborateurs dans leur évolution au sein de l'entreprise tout au long de leur carrière.

Le recrutement sera effectué en partenariat avec le Pôle Emploi de NOYON (renseignement au 03.44.93.38.85) situé 2 bis Rue du Long Pont à NOYON (les candidatures peuvent également être adressées à l'adresse suivante : Le Comptoir du Malt – 28 bis Route d'Amiens à DURY 80480

Le développement du Campus INOVIA se poursuit

Pôle d'excellence rural (P&R) : les travaux ont commencé



Les travaux du Pôle d'Excellence Rural ont commencé courant mai, avec le passage des fourreaux, la mise en place des canalisations, le terrassement et les voiries provisoires, les fondations ont été réalisées et les premiers murs en bétons décoffrés.

Le Pôle d'Excellence Rural accueillera 5 ateliers de 400 m² en pépinières d'entreprises, une halle d'exposition de 400 m² « Bepos » - bâtiment à énergie positive, qui produit plus d'énergie qu'il en consomme - doté de 88 modules de panneaux photovoltaïques représentant 145 m².

Le bâtiment utilisera la plupart des matériaux utilisables pour l'amélioration thermique, en tant que Bâtiment Basse Consommation conforme à la réglementation thermique : installation de pompes à chaleur pour l'eau chaude sanitaire, réalisation d'un puits canadien permettant de rafraîchir ou de chauffer au besoin, réalisation d'un système

de tôle perforée sur les murs permettant un système de réchauffement grâce à la circulation d'air sur une surface de 200 m². L'ossature du bâtiment sera mixte bois (bardage en panneaux fibre bois douglas) et béton.

Une première en France !

« Ma boutique à l'essai » un concept innovant et unique



Le 25 juillet dernier se déroulait la conférence de presse de lancement du dispositif Ma Boutique à l'essai. Depuis 8 mois, Emma Thioune avait tenté l'expérience avec l'épicerie fine « Le Goût d'Ici », situé sur la place de l'Hôtel de Ville, proposant un concept de salon de thé, vente de produits artisanaux et de meubles chinés. Son aptitude au commerce, la qualité de ses produits et le concept proposé lui ont permis de créer une clientèle fidèle. Toutefois, elle n'a pu dégager un revenu suffisant au regard de ses charges familiales et a souhaité mettre un terme à cette belle expérience, dont elle garde d'excellents souvenirs.

L'opération joue à plein son rôle de dispositif-test pour les porteurs de projet qui souhaitent valider leur idée. Ainsi une nouvelle créatrice, Claire Dété, s'installe dès Septembre à la Boutique à l'Essai, où elle proposera une gamme de prêt-à-porter féminin chic et

tendance pour les 25-45 ans. Rendez-vous dès le 3 Septembre pour découvrir votre magasin « Mademoiselle Claire » !

Plus largement, une belle dynamique s'est créée entre les différents partenaires de la Boutique à l'Essai : Initiative Oise-Est, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et la Ville de Noyon. L'expérience – une première sur le plan national – est d'ailleurs reprise dans d'autres communes françaises et un réseau national des Boutiques à l'Essai est en cours de constitution.

« Mademoiselle Claire »,
Boutique de prêt-à-porter
Mme DETE Claire
Place de l'Hôtel de Ville à NOYON

Vous avez envie d'entreprendre ?

Le concept vous intéresse ?

Renseignez-vous auprès du
Conseiller Création d'entreprises et Emploi
au 03 44 09 60 50



Rencontres avec les entreprises artisanales du Noyonnais.

En partenariat avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Oise



Dans le cadre du partenariat entre la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et la Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Oise, des visites sont organisées chez les créateurs d'entreprise et les artisans, afin d'échanger sur les besoins et attentes de ces derniers. Le 25 juillet dernier, cinq entrepreneurs ont ainsi reçu la visite d'Aurore Hugot, vice-présidente de la CCPN, Hélène Ascensao, déléguée au commerce à la Ville de Noyon et de Zéphyrin Legendre, Président de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Oise.



Établissement GIRAUDEAU

Menuiserie agencement isolation plaquiste :
M. GIRAUDEAU Jean Francis
561 rue de l'Europe - ZI N.2 à NOYON
Tél. : 03.44.44.17.08



Aux délices de l'Orient

Restauration, vente sur place et à emporter
M^{me} EL GABLI Salima, 27 place de l'hôtel de
Ville à NOYON - Tél. : 06.14.72.73.88

MIDAS
Entretien et réparation de véhicules
particuliers et utilitaires légers
M. NYBELEN HULIN Grégory
70 rue du Moulin d'Andeux à NOYON
Tél. 03.44.75.24.93



E.G. Carrosserie
Carrosserie Peinture
M. GOURLIN Eric
44 boulevard Charmolue à NOYON
Tel: 03.44.44.97.15



Les Saveurs Portugaises

Restauration sur place et à emporter
M^{me} COSTA Julieta
70 rue du Moulin d'Andeux à NOYON
Tél. : 03.44.09.98.42

Création d'un pôle jeunesse et insertion

Reconversion de l'ancien siège social de Brézillon

La reprise des anciens locaux du siège de l'entreprise Brézillon situés rue du moulin Saint Blaise par la Communauté de Communes pour y créer un pôle dédié à l'enfance et à la jeunesse témoigne de l'attention toute particulière que portent les élus de la CCPN à cette thématique.

Ce site accueille déjà le CIO et le Relais assistants maternelles. D'ici la fin de cette année d'autres structures viendront s'installer dans cet ensemble immobilier de 2400 m², telles que la Mission Locale, ou encore un CESAP à destination d'enfants polyhandicapés. L'implantation sur un même site de ces différents services permettra une synergie entre les acteurs notamment pour un meilleur suivi des jeunes.

Le Centre d'Informations et d'Orientation

Précédemment situé 9 rue Paul Bert, le CIO est désormais installé sur le pôle solidarité. Il est ouvert gratuitement aux jeunes scolarisés ou non, aux parents, aux étudiants et aux adultes à la recherche d'une formation. Le CIO a pour mission d'informer sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les métiers. Il est également un lieu d'échanges et de conseil individuel.

Centre d'Information Et D'Orientation (C.I.O.)
324 Rue du Moulin St-Blaise - 60400 Noyon
Tél. : 03 44 93 42 40

La Mission Locale

[organisme permettant l'insertion professionnelle des moins de 25 ans sans qualification]

La Mission Locale Cœur de Picardie fait partie du Service Public de l'Emploi. Elle a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les 16-25 ans sortis du système scolaire sur les thématiques suivantes : Emploi, formation, orientation, mobilité, vie quotidienne (santé, ressources, logement, loisirs, sport, culture, citoyenneté).

La MLCP permet actuellement aux jeunes résidant les 125 communes du territoire de la mission locale de bénéficier de ses services (Communauté de Communes du Pays Noyonnais, Communauté de Communes des Deux Vallées, Communauté de Communes du Canton de Montdidier, Communauté de Communes du Grand Roye). Actuellement installée au 29 rue Saint Eloi à Noyon, une permanence est également effectuée au Point Information Jeunesse de Noyon (PIJ) à la Maison de quartier de Beauséjour, Square de Compiègne, à Noyon (Accueil sur RDV au 03.44.09.86.30). Elle devrait s'implanter sur le pôle au 1^{er} trimestre 2015, suivant l'avancement des travaux de réhabilitation.

Mission Locale Cœur de Picardie
29 rue Saint Eloi 60400 Noyon
Tél. 03.44.09.86.30
mlcp@mlcp.org



Le Relais Assistantes Maternelles en Pays Noyonnais

Le Relais Assistantes Maternelles de la CCPN a ouvert ses portes en septembre. Il a pour mission d'informer les parents de jeunes enfants et futurs parents des moyens de garde des enfants à leur disposition sur le territoire de la CCPN, d'aider à la réalisation des contrats (en cas d'assistant maternel indépendant), de conseiller et d'informer en cas de litige entre les deux parties (sans que cela soit un terrain de médiation). Il est également un lieu d'échange sur les pratiques professionnelles.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)
Rue du Moulin St-Blaise – 60400 NOYON
Tél. : 03 64 47 30 18
ram@paysnoyonnais.fr

Le Comité d'Études, d'Éducation et de Soins auprès des Personnes Polyhandicapées (CESAP)

Le CESAP souhaite réaliser deux projets d'implantation sur ce bâtiment :

- Le SESAD : un service de d'éducation et de soin à domicile pour les enfants polyhandicapés âgés de 2 à 16 ans. Les locaux serviront aux professionnels dans la journée et à l'accueil des familles sur rendez-vous.
- L'externat accueillera des enfants polyhandicapés âgés de 6 à 18 ans sur des temps scolaires. Il pourra accueillir jusqu'à 20 enfants.

Cette implantation sur 390 m² permettra la création de 20 emplois. Le CESAP a été sensible au projet porté par le Pays Noyonnais dans cet ensemble immobilier. Cette implantation, à proximité du centre-ville, des écoles et d'autres structures d'accueil de la jeunesse permet au CESAP de développer un véritable programme pédagogique et rompre l'isolement des enfants polyhandicapés.

CESAP Pôle Oise
EME LA MONTAGNE - SESAD 60 – 60332 LIANCOURT
Tél. : 03.44.73.84.88

Présentation de la saison intercommunale 2014-2015 D'octobre 2014 à juin 2015, découvrez les spectacles en Pays Noyonnais

Le Théâtre du Chevalet réalise pour la Communauté de Communes du Pays Noyonnais la programmation de saison intercommunale grâce à une convention de partenariat. Cette année, huit spectacles seront organisés et accueillis dans différentes communes du territoire, permettant d'offrir à petit prix des spectacles de qualité à votre porte !

Samedi 11 octobre à 20h30 - théâtre

Réduit - Compagnie le sens des mots.

De et par Thibault Rossigneux et Elisabeth Mazev
Immergés dans un petit immeuble typiquement parisien, nous faisons la connaissance d'Elisabeth et de Thibault, deux voisins, très bavards. Il fait doux vivre dans leur environnement multiculturel. Les deux compères s'en donnent à cœur joie dans le local poubelle, lieu de tous les mots, et nous dévoilent les potins de l'immeuble.

Salle communale de Morlincourt
www.lessensdesmots.eu



© Jérémie Kerling

Samedi 18 octobre à 20h30 - chanson

Presque oui - Compagnie à vrai dire
Thibaud Defever, chant et guitare
Sylvain Berthe, violoncelle, flûte et mandoline

Entre chanson, stand-up et musique de chambre, Thibaud Defever et Sylvain Berthe tissent sur scène une histoire farfelue et bouleversante. La douce voix du chanteur, teintée de malice, se mêle aux instruments et nous promet une belle soirée.

Salle communale de Muirancourt
www.presqueoui.fr



© Michel Cavalca

Vendredi 19 décembre à 20h30 – conte **Trois pommes ont poussé**

Dès 6 ans
De et par Violaine Robert

A travers des contes traditionnels, Violaine nous fait voyager. Un grand périple qui passe par l'Afrique, l'Asie, l'Europe. On marche, on court, et on tombe... sur trois pommes, trois cailloux blancs, la lune brillante ou une pièce étincelante. Faites partie du voyage...



© Sylvie Martin

Salle communale de Porquéricourt
<http://violainerobert-conteuse.fr>

Jeudi 29 janvier à 20h30 – conte **Les Ravis**

De et par Michel Hindenoch
Dès 10 ans

Michel Hindenoch est un conteur et musicien. Il nous emporte dans un voyage au pays des simples, des innocents, des perdus, des perdants. Juste pour le malin plaisir d'aller à contre-courant de ce monde à l'envers, en ces temps où l'arrogance des gagnants et la tyrannie des gestionnaires nous feraient désespérer de la vie.

Salle communale de Guiscard
www.michel-hindenoch.blogspot.fr



© G-Roussy



© DR

Dimanche 1^{er} février à 15h30 - conte/théâtre **Crieur[s]**

De et par Olivier Hédin

A la croisée du conte et du théâtre, Crieur[s] évoque le parcours initiatique d'un homme devenu crieur. Olivier Hédin nous raconte la naissance d'Hyppolite, crieur public contemporain, ne clamant plus les avis officiels. Il porte à la scène une mémoire et une parole contemporaine.

Salle communale de Cuts
www.olivierhedin.net

Dimanche 22 février à 16h - spectacle musical

Lyric hispanic – Compagnie coïncidences vocales
Tout public

En mêlant la musique, le chant lyrique et le flamenco, ce spectacle nous entraîne dans une Espagne à la fois typique et profonde.

Maison des associations de Crisolles
www.coincidencesvocales.com



© Eric Balcon

Samedi 4 avril à 16h30 – pop-up

Pop-up cirkus – Compagnie Théâtre de l'article
Dès 2 ans

Un spectacle de cirque qui se feuillette ! Le livre s'anime, prend vie. Les décors se déplient, les dessins se mettent en mouvement !

Salle communale de Caisnes
www.theatrelarticle.com



© Ludovic Leleu

Jeudi 19 juin à 20h30 - conte **Les conteurs électriques**

Deux conteurs placent leurs imaginaires explosifs dans une vraie énergie de scène rock pour que les histoires offrent toutes leurs puissances, et s'enchaînent comme les chansons d'un concert.

Salle communale de Quesmy
www.facebook.com/LesConteursElectriques



© Eric Balcon



« En organisant les spectacles de la programmation de saison dans différentes communes du Pays Noyonnais, nous souhaitons rendre la culture accessible à tous. Ces rencontres permettent aussi d'échanger et de créer du lien social entre les habitants ».

Thibaut Delavenne,
Vice-président en charge du Tourisme,
de la Culture et du Pays

Tarifs : 5 euros et 3 euros (tarif réduit)

Renseignements et réservations :

Théâtre du Chevalet
Place A. Briand à Noyon
Tél. 03 44 09 28 20

Un vidéoguide sur le thème de la Grande Guerre en Pays Noyonnais

En novembre, découvrez la nouvelle application mobile sur le thème de la Grande Guerre : « le Parcours des Zouaves » !

Après « Noyon et la Grande Guerre », la Communauté de Communes vous propose un second parcours vidéoguidé, axé cette fois sur les conditions dans les zones de combats et dans les communes proches du Front.

De Carlepont à Cuts en passant par la Butte des Zouaves, ce parcours vidéoguidé vous invite à découvrir le quotidien des soldats des colonies durant le conflit. Venus du Maghreb, d'Afrique Noire, des Antilles, de Guyane, de l'Île de la Réunion, d'Indochine, ils furent nombreux à participer à l'effort de guerre sur le Front de l'Oise. Guidé par le récit d'un Zouave témoin des événements dans le secteur, ce circuit ponctué de deux parcours pédestres vous plongera également dans la petite histoire des habitants de ces communes situées en arrière immédiat de la ligne de Front, qui vécurent la violence des combats, l'occupation allemande, les privations et la reconstruction.



Informations pratiques :

- Circuit de 14 km incluant deux petits parcours pédestres d'1 km dans les bourgs de Cuts et Carlepont
- A parcourir en voiture ou à vélo et à pied
- Application à télécharger gratuitement sur google play et applestore, ou disponible sur tablettes à l'Office de Tourisme de Noyon en Sources et Vallées à partir du 11 novembre 2014

Bilan des balades en pays Noyonnais

Chaque année, la Communauté de Communes organise 6 sorties thématiques gratuites, avec pour but de faire découvrir le Pays Noyonnais autrement.



Géocaching

Pour la première fois en Pays Noyonnais, une initiation au Géocaching a été proposée. Lors de cette chasse aux trésors 2.0, environ 20 participants, équipés de leur smartphones et de quelques indices, ont arpentés le village de Béhéricourt et sa forêt, à la recherche de petites boîtes dissimulées sur la commune.

Balades en péniche

Le 29 mai, une centaine de personnes ont pu monter à bord de l'Eurêka le temps d'une balade sur l'eau animée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Canoë

Les deux sorties canoë organisées en coopération avec l'Association au Fil de l'Oise ont fait à nouveau le plein cette année ; à deux reprises, plus de 60 personnes ont pu profiter d'une descente sur la vieille Oise et ainsi découvrir les paysages des rives de l'Oise sous un angle nouveau.

Le saviez-vous ?

Quatre embarcadères canoë sont en cours d'aménagement par la Communauté de Communes et seront accessibles dès le printemps 2015.

Sortie à la découverte des berges de l'Oise

Le 24 août dernier, une trentaine de personnes ont profité d'une belle journée ensoleillée pour parcourir le site de la Vallée d'Or (Baboeuf) en compagnie d'un spécialiste de l'association Educ'Environnement. Dans une ambiance conviviale, les participants ont découvert et appris à reconnaître les curiosités faunistiques et florales de cet environnement si particulier.

Le saviez-vous ?

En 2015, une application pour mobiles et tablettes vous guidera sur le circuit de la Vallée d'Or et vous présentera les richesses de son patrimoine naturel exceptionnel.



La CPPN s'engage sur une politique de l'eau dans le cadre du Pays

Le contrat global d'actions pour l'eau Oise, Matz, Divette, Verse et leurs affluents (2014-2018).

Depuis 2009, le Pays de Sources et Vallées porte pour le compte des 3 communautés de communes membres (CC du Pays Noyonnais, des 2 Vallées et du Pays des Sources) une stratégie forte en faveur de la protection de la ressource en eau. Sur la période 2009-2014, le Pays de Sources et Vallées a porté un programme LEADER Eau permettant l'émergence du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) concernant l'Oise-Moyenne.

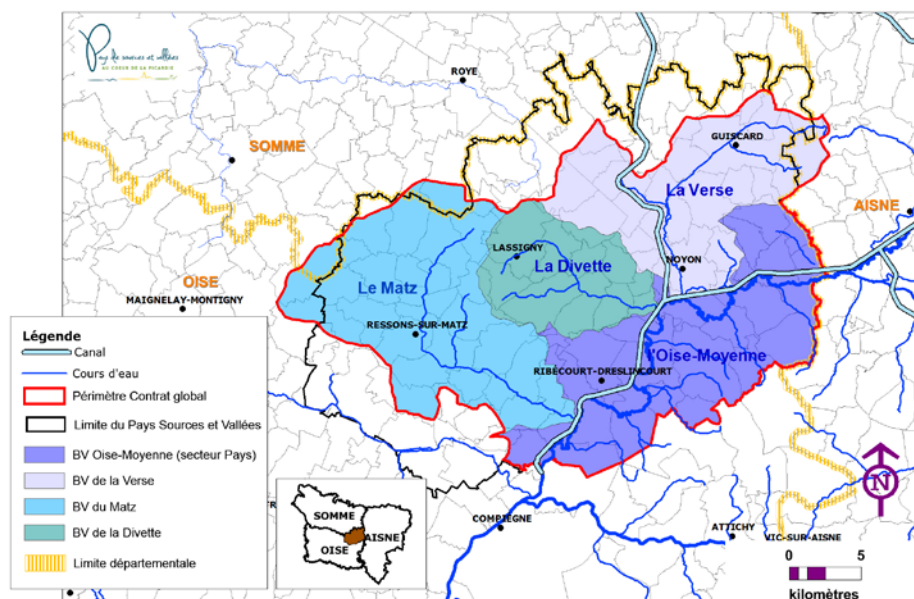
Les collectivités travaillent aujourd'hui ensemble en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine Normandie à la mise en œuvre du Contrat global d'actions pour l'eau Oise, Matz, Divette, Verse et leurs affluents sur la période 2014-2018.

Il s'inscrit dans une démarche de préservation de la ressource en eau et des milieux naturels. Le territoire d'application correspond au périmètre des bassins versants du Matz, de la Divette et de la Verse, ainsi qu'aux bassins versants des ruisseaux affluents directs à l'Oise et la rivière Oise entre les communes de Brétigny et Janville.

Ce territoire d'environ 650 km² comprend 82 communes réparties sur trois communautés de communes dont :

- 16 communes sur le territoire de la communauté de communes des Deux Vallées (CC2V) ;
- 31 communes sur 48 du territoire de la communauté de communes du Pays des Sources (CCPS) ;
- 35 communes sur 42 du territoire de la communauté de communes du Pays Noyonnais (CCPN).

Contrat Global pour l'eau Oise, Matz, Divette, Verse et leurs affluents



Sources : BD Carthage AESN, région Picardie, DREAL Picardie
Réalisation : Pays de Sources et Vallées, août 2014

Les partenaires engagés dans la démarche :

Agence de l'eau Seine Normandie / Région Picardie / Entente Oise-Aisne / Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie / Office National des Forêts / Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique / Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise (CCI) / Chambre de métiers et de l'Artisanat de l'Oise (CMA Oise) / Chambre d'agriculture Oise / Agriculture Biologique en Picardie.

+ d'infos

Pays de Sources et Vallées :
Coordination du contrat global d'actions pour l'eau Campus Inovia
 1435 boulevard Cambronne
 60400 NOYON
 Tél : 03.44.43.19.81
 Fax : 03.44.43.19.12
 Mail : xavier.barbeau@sourcesetvallees.fr
 ou courrier@sourcesetvallees.fr



Si on sortait ?

Calendrier des manifestations en Pays Noyonnais

Octobre

4 octobre

Guiscard : 4^e foulée magnienne
organisée par la Mairie de Guiscard

5 octobre

Cuts : Repas annuel du CCAS

12 octobre

Le Plessis-Patte d'Oie :
Fête du potiron et battage à l'ancienne, organisé par le musée



18 octobre

Ville : Soirée moules-frites
20 h à la salle des fêtes de Ville.
Animée par SOUND PARADISE.
Réservation avant le 10 octobre
au 03.44.09.58.22 ou au 03.44.09.21.66

18 octobre

Guiscard : Le « troc plante »
des jardiniers de Guiscard, de 14h à 18h

18 octobre

Cuts : Concert de Gospel à l'Eglise
organisé par l'Association de Bizy
20 h 30

19 octobre

Carlepont : Journée de l'environnement sur la place de la République. Stands et animations. Buvette et restauration sur place

23 octobre

Carlepont : dans le cadre du **Festival d'Automne des Contes** initié par le Conseil Général et organisé par la MDO, la bibliothèque de Carlepont recevra le conteur Ladj Diallo pour 1, 2, 3, Savane, à la salle des fêtes.
Spectacle à partir de 7 ans
20h00

25 octobre

Cuts : Loto des Amis de l'Ecolier

Novembre

2 novembre

Carlepont : bourse aux jouets
Salle des fêtes

Du 4 au 18 novembre

Noyon : Exposition photos 14/18,
par le Ciné Club Noyon 8, au Chevalet.
Renseignements- tél : 03 44 09 46 21
- 06 70 47 95 36
jean.doue@neuf.fr

Du 7 au 9 novembre

Noyon : Salon d'Automne
Exposition /vente : peintures huile, acryliques, aquarelles, pastels secs, dessins à l'encre, sculptures, poésies, photographies, etc.

Entrée libre et gratuite.

Renseignements :
Jean-Claude COUSIN
Comité Saint Siméon
Tél 03 44 44 27 98

14 novembre

Noyon : « Contes en éventail »,
spectacle théâtral, musical et dansé,
pour tous public à partir de 6 ans,
par le Collectif gestes sonores,
20h30 à la médiathèque du Chevalet

15 novembre

Guiscard : Bal du Maire
20h à la salle multifonctions

Décembre

5 décembre

Guiscard : Loto

6 décembre

Morlincourt : Bourse aux Jouets
de 14h à 18h à la salle polyvalente.
Gratuit pour les exposants
et les visiteurs
S'inscrire au 03 44 44 08 21
et 06 25 13 77 73

13 décembre

Guiscard : Marché de Noël

14 décembre

Carlepont : marché de Noël
à la salle des fêtes

17 décembre

Noyon : « Contes d'hiver »,
spectacle pour les enfants
à partir de 6 ans, par la
Compagnie du chameau, avec
comédienne et percussionniste
16h à
l'auditorium
du Chevalet



Fête du cidre et de la châtaigne au Parc Carisiolas à Crisolles

Dimanche 26 octobre de 10 h à 17h30



Autour de la presse, assistez à la fabrication du cidre. Pour les gourmands, dégustation de la cuvée 2013, de cornets de châtaignes et de pain à la farine de châtaigne cuit au feu de bois dans le four du village.

Tarifs : adulte/6€ et enfant /4€50
Horaires : 10h-17h30
Renseignements :
Parc Carisiolas
03 44 09 01 73
<http://www.carisiolas.com>

Vous êtes jardinier amateur ?

Participez aux rencontres infos/échanges du rés'EAU
Les jardins s'emmêlent

Judi 16 octobre à 18h30 à Carlepont :

« La permaculture, un certain art de vivre avec la nature »

Mardi 21 octobre à 18h30 à Baboeuf :

« La rotation des cultures : principe et mise en œuvre »

Vendredi 21 novembre à 18h30 à Maucourt :

« Les secrets de la récolte et de la conservation des graines et des légumes de mon potager »

Vendredi 28 novembre à 18h30 à Mondescourt :

« Compost et paillage : pour un jardin fertile »

Organisé par URPIE de Picardie,
en partenariat avec le Pays Noyonnais
Renseignements au 03 44 09 60 55



Exposition « Le Front de l'Oise à travers l'art et l'artisanat de tranchée »

Jusqu'au 16 novembre 2014 à Noyon

Découverte de productions artistiques par des professionnels ou non, au Musée du Noyonnais. Exposition complétée d'une journée d'études le 8 novembre au théâtre du Chevalet, à Noyon.

Entrée 3,50 € et 2,50 €. Gratuit le 1^{er} dimanche de chaque mois et le 11 novembre.

Renseignements : tél 03 44 09 43 41

www.ville-noyon.fr/Le-Musee-du-Noyonnais

